



Handicap
& Société
Fonds de dotation

La Lettre

LA VOIX DES ACTEURS DE L'AUTONOMIE, DE LA SANTÉ ET DE LA CITOYENNETÉ

À la une

MÉCÉNAT

APPEL À PROJET : LES CANDIDATURES SONT OUVERTES



Du 1^{er} mars au 30 septembre 2018, le Fonds Handicap & Société ouvre les candidatures à son premier appel à projet.

Handicap, perte d'autonomie, solidarité, territoires et ruralité, voici les thèmes retenus par le Fonds Handicap & Société pour son appel à projet de l'année 2018.

C'est une nouvelle étape pour le Fonds Handicap & Société, qui menait jusqu'à présent des actions de mécénat en soutien à des associations et organismes à but non lucratif. Avec cette nouvelle initiative, le Fonds Handicap & Société entend renforcer sa mission d'accompagnement et d'inclusion des personnes handicapées, dépendantes ou en perte d'autonomie.

L'objectif de cet appel à projet est de valoriser la pleine inclusion des personnes handicapées, malades ou en perte d'autonomie dans la cité et de promouvoir leur pleine citoyenneté. Organismes à but non lucratif (associations, collectivités locales ou territoriales, etc.) peuvent désormais participer en proposant un projet alliant innovation, originalité, pérennité et reproductivité, directement sur le site Internet du Fonds Handicap & Société du 1^{er} mars au 30 septembre 2018.

Vous souhaitez obtenir plus d'informations ou proposer votre projet ?
Rendez-vous sur www.fondshs.fr

100 000

C'est le nombre d'établissements recevant le public (ERP) accessibles sur 1 million environ.
(source: CIH 2017)

5 500

sites sont désormais labellisés « Tourisme et Handicap ». (source: CIH 2017)

254 868

C'est le nombre de bénéficiaires de l'Allocation d'Éducation d'Enfant Handicapé au 31/12/2016.
(source: CIH 2017)

Zoom



AAH: 50 députés s'attaquent aux conditions de ressources

Le 20 septembre dernier, le Premier ministre, Édouard Philippe annonçait l'augmentation progressive de l'AAH (Allocations aux Adultes Handicapés) et dans le même temps présentait un nouveau mode de prise en compte des revenus du conjoint dans les conditions de ressources.

LE PARLEMENT S'EXPRIME! Dans une nouvelle proposition de loi, présentée par la députée Marie-Georges Buffet le 23 janvier 2018, une cinquantaine de députés de tous bords s'attaque aux conditions de ressources de l'AAH en demandant la suppression de la prise en compte du revenu des conjoints dans son calcul. Cette initiative transpartisane, saluée par les associations représentatives des personnes handicapées, permettrait de « garantir l'autonomie de la personne ». En effet, selon Madame Buffet, cette prise en compte place le bénéficiaire « dans une situation de dépendance ».

QUELS IMPACTS SUR LES BÉNÉFICIAIRES? Dans les conditions actuelles, un bénéficiaire voit diminuer son allocation dès lors que son conjoint dispose de 1 126 € par mois, de manière dégressive jusqu'à ce que le conjoint gagne 2 200 €, limite à laquelle le bénéficiaire perd son allocation. Les parlementaires réclament que l'AAH soit totalement indépendante de la situation conjugale du bénéficiaire.

SCOLARISATION

CAMPAGNE DE SENSIBILISATION AU HANDICAP À L'ÉCOLE

À la rentrée 2017, plus de 300 000 élèves en situation de handicap étaient scolarisés en milieu ordinaire.

Le 23 janvier 2018, l'opération « l'école, c'est pour tous les enfants », comportant un kit de sensibilisation pour les enseignants du primaire, a été présentée dans une classe de CM2 d'une école parisienne, en présence de Sophie Cluzel, secrétaire d'État en charge des Personnes handicapées.

Cette campagne de sensibilisation au handicap, à l'initiative de l'Unapei, l'Apajh, l'Association des paralysés de France (APF) et le CCAH (Comité national Coordination Action Handicap), s'adresse prioritairement aux enseignants des classes de CM1 et CM2.

Sensibiliser les enseignants à la différence, telle est l'ambition de ce collectif d'associations. Pour ce faire, divers outils sont proposés (vidéos, affiches, journal d'informations, etc.) accessibles en ligne sur www.ecole-inclusive.org. L'ensemble de ces outils doit permettre aux enseignants d'informer et de sensibiliser leurs élèves aux questions du handicap. Par ailleurs, certains dispositifs ont pour vocation d'alimenter le débat dans les classes autour de la place des élèves handicapés à l'école. Cette campagne laisse également la place à l'initiative ; les enseignants qui le souhaitent peuvent également proposer des actions de sensibilisation dynamiques répondant à l'enjeu d'école inclusive. Ils peuvent d'ailleurs se rapprocher des associations pour imaginer des initiatives adaptées.

45% des élèves handicapés scolarisés en classe ordinaire

« La scolarisation des enfants handicapés a fortement progressé ces dernières années, mais le problème est l'adaptation de l'école à ces élèves qui ont des besoins particuliers », a déclaré Alain Rochon, Président de l'APF, soulignant un besoin accru de « formation adéquate » à destination des enseignants.

On compte actuellement seulement 1 % d'étudiants handicapés dans l'enseignement supérieur, rappelle Sophie Cluzel. Pour cause, à l'âge de six ans, 85 % des élèves en situation de handicap sont scolarisés dans une classe ordinaire. Ce pourcentage passe à 45 % quatre ans plus tard, alors âgés de dix ans, selon une étude du ministère de l'Éducation nationale, publiée en octobre 2016. En effet, au fur et à mesure de l'avancement de leur scolarité, les élèves handicapés sont de plus en plus orientés vers des classes ou établissements spécialisés.

Mieux former les enseignants

Parmi les priorités citées par la secrétaire d'État pour enrayer ce phénomène de « déperdition », figure une amélioration de la formation et de l'accompagnement des enseignants. « Avec Jean-Michel Blanquer, Ministre de l'Éducation nationale, nous mettons en place, pour la rentrée de septembre, une plateforme internet pour pouvoir répondre en trois clics aux premières questions que se posent les enseignants, qui pourront également solliciter l'appui d'une personne "ressources" spécialiste du handicap », a déclaré Sophie Cluzel.

À la rentrée 2017, plus de 300 000 élèves en situation de handicap étaient scolarisés en milieu ordinaire, dont un peu plus de la moitié avait besoin d'un accompagnant selon le Ministère de l'Éducation. Le jour de la rentrée, plus de 3 000 élèves (soit 2 % ayant besoin d'un soutien) n'avaient pas pu obtenir d'accompagnant. Ce déficit est dû aux difficultés de recrutement. Il demeure un « manque structurel d'auxiliaire de vie scolaire » souligne Sophie Cluzel, qui souhaite, de ce fait, intensifier la transformation des emplois aidés en contrats pérennes afin de professionnaliser les accompagnants.



ÉDUCATION

UNE SEMAINE OLYMPIQUE !

Du 27 janvier au 3 février 2018, avait lieu la 2^e édition de la semaine olympique et paralympique. Cette initiative de l'Éducation Nationale, organisée en partenariat avec le Ministère des sports, a pour ambition d'associer les pratiques physiques et sportives à l'éducation morale et civique pour tous les élèves. C'est un moment clé pour sensibiliser les élèves sur la question du handicap et promouvoir l'éducation par le sport. Cette semaine a permis aux 50 000 élèves participants de travailler autour des valeurs essentielles d'égalité et d'inclusion des élèves en situation de handicap.

Paris 2024, une opportunité pour le handicap ?

Cette sensibilisation prend davantage de sens depuis la nomination de la ville de Paris pour l'organisation des Jeux Olympiques 2024. Cette action s'inscrit dans le plan d'actions du comité d'organisation des jeux olympiques et paralympiques, créé en janvier 2018. Paris 2024 constitue une opportunité majeure pour l'accessibilité par la mise en œuvre d'une nouvelle dynamique pour l'adaptation des villes olympiques mais également pour la visibilité des personnes en situation de handicap dans la pratique du sport, notamment à l'occasion des jeux paralympiques.

POLITIQUE

ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES HANDICAPÉES : QUEL FINANCEMENT ?

Sous l'impulsion du sénateur Philippe Mouiller, huit sénateurs volontaires représentant tous les groupes politiques de la Haute assemblée, ont décidé de s'associer pour apporter des réponses sur le parcours de vie des personnes handicapées, en créant un groupe de travail sur le financement de la prise en charge des personnes handicapées.

Clarifier et uniformiser le financement

Porté par la commission des affaires sociales et officialisé le 25 janvier 2018 en présence de Sophie Cluzel, secrétaire d'État chargée des Personnes handicapées, le groupe de travail s'est fixé deux objectifs principaux : la clarification de l'ensemble des financements dédiés à l'accompagnement

des personnes handicapées, et l'uniformisation vers un schéma de financement unique. Cette initiative fait suite au constat effectué sur ce sujet, montrant une certaine complexité dans le processus de financement, caractérisée par la multitude des canaux concernés : État, Sécurité Sociale, collectivités locales, etc.

Les sénateurs auront pour missions principales de proposer de nouvelles pistes pour simplifier cette architecture et mieux utiliser les moyens mobilisés.

Par ailleurs, le groupe de travail s'est donné comme objectif d'éclaircir le projet de réforme sur la tarification du secteur du handicap, promis à des échéances variables entre 2020 et 2022. Ce projet, plus connu sous le nom Serafin-PH, était ponctuellement évoqué à l'occasion des différents PLFSS (Projets de loi de financement de la Sécurité Sociale).

Quand des sénateurs s'attaquent aux conditions de ressources de l'AAH...



Projets soutenus

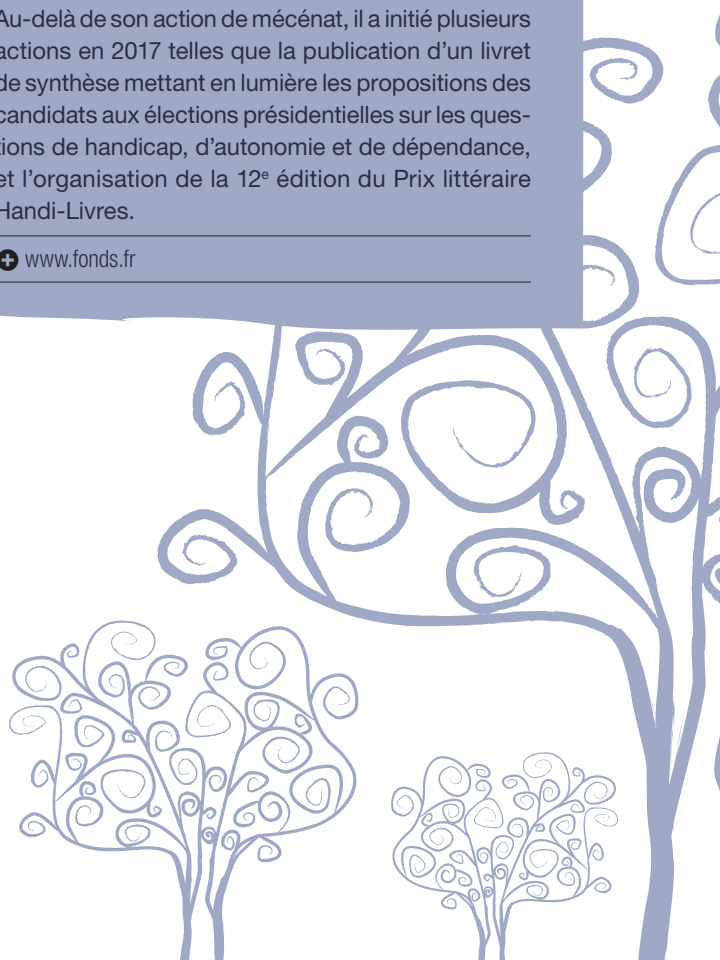
2017 : une année riche pour le Fonds Handicap & Société

En 2017, 171 projets ont été présentés au Conseil d'administration du Fonds Handicap & Société. Comme chaque année, le fonds de dotation « Handicap & Société » a veillé à ce que tous les handicaps soient représentés.

Sur l'ensemble des dossiers présentés, 77 projets ont bénéficié d'un soutien financier dans divers domaines tels que le sport, la santé, l'éducation, les loisirs ou encore la culture avec 28 projets culturels soutenus. Ainsi, aux côtés des associations, le Fonds Handicap & Société participe activement à l'amélioration des conditions de vie et d'accueil des personnes handicapées et dépendantes.

Au-delà de son action de mécénat, il a initié plusieurs actions en 2017 telles que la publication d'un livret de synthèse mettant en lumière les propositions des candidats aux élections présidentielles sur les questions de handicap, d'autonomie et de dépendance, et l'organisation de la 12^e édition du Prix littéraire Handi-Livres.

www.fonds.fr



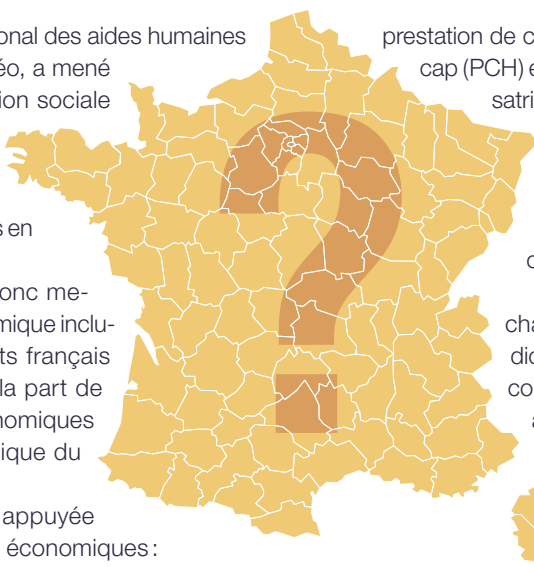
TERRITOIRES

HANDICAP : VOTRE DÉPARTEMENT EN FAIT-IL PLUS QUE LES AUTRES ?

L'Observatoire national des aides humaines de l'association Handéo, a mené une étude sur l'inclusion sociale des personnes handicapées en fonction des territoires, dont les résultats ont été publiés en janvier 2018.

L'observatoire a donc mesuré le « capital économique inclusif » des départements français en 2015, c'est-à-dire la part de leurs ressources économiques investies dans la politique du handicap.

Cette étude s'est appuyée sur quatre indicateurs économiques : la part des dépenses du département consacrée aux aides sociales par rapport aux dépenses totales du département, la part des dépenses du département dédiée spécifiquement aux actions en faveur du handicap, les dépenses liées à la



prestation de compensation du handicap (PCH) et à l'allocation compensatrice pour tierce personne (ACTP), et enfin, la proportion d'élèves en situation de handicap scolarisés en 1^{er} et 2^e cycles en milieu ordinaire. Après évaluation de chacun de ces quatre indicateurs, une note finale, comprise entre 0 et 16, est attribuée à chaque département. Ceux qui apparaissent avec un « capital économique inclusif » élevé sont La Loire, le Lot, la Marne, la Meurthe-et-Moselle en obtenant la note finale de 14.

www.handeo.fr

Le fonds de dotation Handicap & Société par Intégrance a pour mission de susciter et de développer le dialogue entre les associations du handicap et l'ensemble des partenaires sociaux, économiques et politiques. Il se veut une référence en matière de réflexion et de propositions sur le handicap, la dépendance, l'autonomie, les ALD, etc. Sa réussite réside dans sa capacité à initier le débat sur des enjeux forts et à proposer des solutions concrètes, utiles et constructives. Composé de 7 administrateurs issus de la Mutuelle Intégrance, Micils et Apicil, le Conseil d'administration du Fonds Handicap & Société se réunit une fois par mois. La gouvernance se compose de la manière suivante :



Jean Barucq
Président



Stéphane Bridel
Directeur général

Culture

Gilbert Montagné, le visionnaire

Dans un documentaire de 52 minutes intitulé *Gilbert Montagné, le visionnaire*, proposé en audiodescription, la réalisatrice Anne Dorr revisite les grands moments de la vie de Gilbert Montagné à travers le regard de ceux qui le connaissent et des images d'archives. Gilbert Montagné a réussi depuis sa plus tendre enfance à transcender son handicap de déficient visuel pour construire son rêve, être artiste et ensuite, il s'est servi de sa notoriété comme levier pour aider la cause du handicap.

Le Fonds Handicap & Société a souhaité soutenir la réalisation de ce film car il transmet un véritable message optimiste d'un homme engagé pour la cause du handicap.



Gilbert Montagné à l'occasion de l'avant-première du documentaire le 15 novembre 2017.



01.03 ▶ 30.09

APPEL À PROJET
DU FONDS HANDICAP & SOCIÉTÉ
France

08 & 09.03

SALON AUTONOMIC ATLANTIQUE
Hall 1 – Parc Expo de Bordeaux (33)

10.03

FORUM HANDISPORT « UN SPORT POUR TOUS »
Dijon (21)

28 & 29.04

COUPE DE FRANCE DE CÉCIFOOT
Stade Tougeron de Bouaye (44)

La Lettre

LA VOIX DES ACTEURS
DE L'AUTONOMIE, DE LA SANTÉ
ET DE LA CITOYENNETÉ

La Lettre est une publication du Fonds Handicap & Société par Intégrance, régi par la loi n° 2008-776 du 4 août 2008.

Directeur de la publication :

Stéphane Bridel

Rédactrice en chef :

Isabelle Tréquilly

Rédacteur en chef adjoint

et coordination éditoriale :

Mickaël Manaranche

Rédaction :

Manon Beccari

Maquette :

Phil2fer

Crédit photos :

Stock.adobe.com, Sénat, FHS, DR



Avec le soutien de :

mutuelle
Intégrance
L'esprit de solidarité

Handicap
& Société
Fonds de dotation

